

Assemblée des délégués extraordinaire

Mercredi 28 Janvier 2026 à 19h30
Restaurant de l'Avenir, Remaufens



ACV

ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VEVEYSE



1.

Accueil

Salutations

Constitution de l'Assemblée

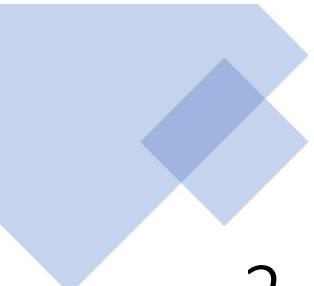
Nomination des scrutateurs

Validation de l'ordre du jour



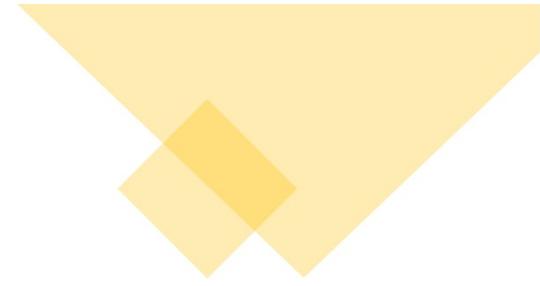
Ordre du jour

1. Accueil - Salutations - Constitution de l'Assemblée - Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2025
3. Message n° 8 – Gouvernance régionale – crédit d'investissement supplémentaire
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la Commission financière
 - c. Discussion
 - d. Approbation de la dépense
4. Divers



2.

Approbation du procès-verbal de
l'assemblée du 26 novembre 2025



3. Message n° 8

Gouvernance régionale – crédit d'investissement supplémentaire

- a. Présentation
- b. Rapport de la Commission financière
- c. Discussion
- d. Approbation de la dépense

3. Message n° 8

Gouvernance régionale – crédit d'investissement supplémentaire

a. Présentation

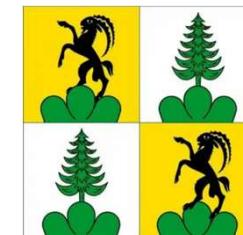
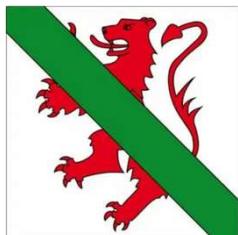
3. Message n° 8

Gouvernance régionale – crédit d’investissement supplémentaire

b. Rapport de la Commission financière



Fusion de communes du district de la Veveyse



Présentation de l'étude opérationnelle réalisée par Compas Management Services



COMPAS
conseil en management stratégique



Sommaire

1. Introduction et contexte
2. Objectif du mandat
3. Démarche
4. Macroplanning
5. Organigramme de projet
6. Conclusion





Introduction et mise en contexte

Phase de l'étude de faisabilité...

- | | |
|-------------------|---|
| Août à sept. 2025 | Etablissement d'un état de situation des communes sur la base de rencontres avec les responsables administratifs, techniques et politiques. |
| Sept. À oct. 2025 | Organisation et animation de cinq soirées d'ateliers avec les groupes de travail. |
| Oct. à nov. 2025 | Rédaction et remise du rapport stratégique. |
| Décembre 2025 | Préavis majoritaire de la CdS en faveur d'une fusion à 9 communes. |

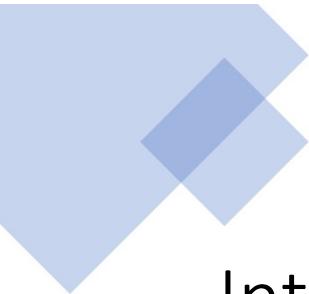


Introduction et mise en contexte

Résultats de l'étude de faisabilité...

1. Fusions « resserrées » à plus petite échelle	<p><u>Fusions envisagées</u> : Basse-Veveyse (Attalens, Bossonnens, Granges) ; Haute-Veveyse (La Verrerie, Le Flon, St-Martin, Semsales) ; Châtel-St-Denis (avec Remaufens)</p> <p>(+) Stratégie alternative qui apparaît comme la plus favorable sur le plan technique.</p> <p>(-) Ne règle pas la question des intercommunalités, pour lesquelles une réforme reste nécessaire.</p>
2. Commune unique	<p>(+) Permet de supprimer la problématique des intercommunalités (intégrées à la nouvelle commune).</p> <p>(-) Difficultés en termes financiers, avec p. ex. des coefficients d'imposition sensiblement différents.</p> <p>Communauté de destin plus forte au niveau des « sous-régions » (Basse/Haute-Veveyse, Châtel...).</p>
3. Autres stratégies alternatives	<p>L'analyse plaide clairement pour une stratégie de type fusion de communes.</p> <p>→ Stratégies de type association à buts multiples et réforme « à la marge » du fonctionnement actuel doivent n'être considérées qu'en seconde priorité.</p> <p>→ Compte tenu des analyses effectuées et des avis exprimés, il apparaît que le statu quo ne constitue pas réellement une option.</p>





Introduction et mise en contexte

Synthèse des préavis à l'attention de la CdS...

- Six communes soutiennent la **fusion à 9** en première priorité.
- Deux communes priorisent le **maintien du *statu quo*** (puis fusions resserrées et commune unique).
- Une commune privilégie les **fusions resserrées** par rapport aux autres alternatives.
- Le CoPil soutient unanimement la **fusion à 9**. Il rejette catégoriquement le *statu quo* et le *statu quo+*. Si la fusion à 9 ne devait pas aboutir, l'alternative privilégiée serait une ABMV.
- L'ASCCOV est en faveur d'une **fusion à 9** à une large majorité.

La CdS valide à l'unanimité la proposition du Bureau (sur préavis du CoPil) concernant le projet d'étude de fusion à 9 communes.





Objectifs du mandat

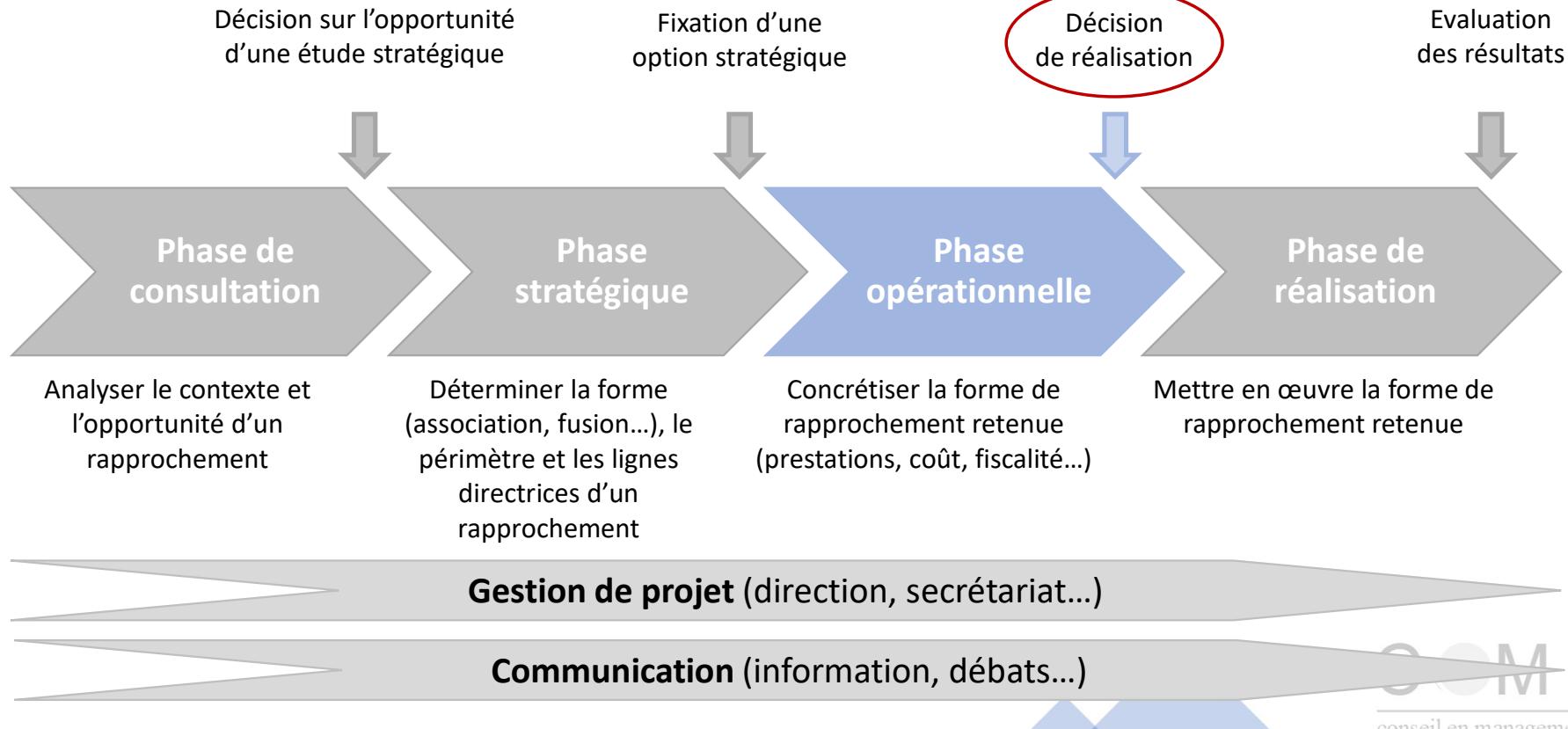
L'objectif du mandat confié à Compas Management Services consiste à :

Accompagner, soutenir et conseiller l'instance de conduite du projet (comité de pilotage), les autorités communales, ainsi que les autres instances du projet (groupes de travail, etc.) dans la réalisation des deux premières étapes (état de situation, concept de fusion) du processus susceptible d'aboutir à une fusion des communes du District de la Veveyse.

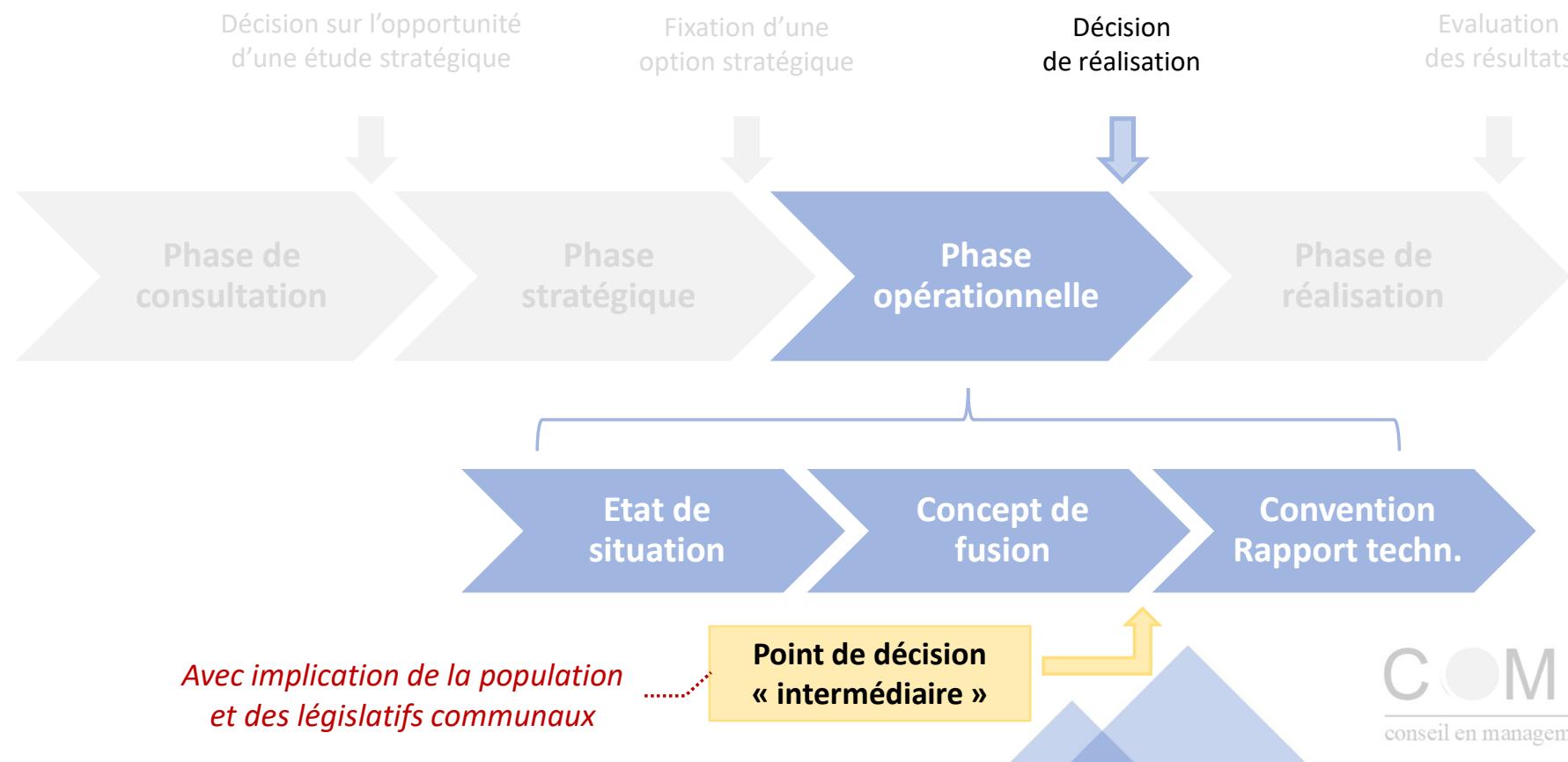
Un **point de décision intermédiaire** est positionné après la réalisation du concept de fusion, avec validation d'une fusion à neuf ou réorientation du processus vers des fusions « resserrées ».



Démarche



Démarche



Démarche EO

1. Mise sur pied du projet

- Organisation du projet (organigramme, planification, annuaire, dotation des instances),
- Validation des points clés (contexte, objectifs, démarche, périmètre, livrables),
- Communication des parties prenantes.

2. Etat de situation

- Etablissement d'un état de situation opérationnel pour l'ensemble des prestations fournies par les communes, ainsi que pour trois domaines transversaux (développement, finances, identités locales et opinion publique, évent. tissu communal).

Méthode : recueil d'informations, entretiens groupés (resp. politiques, administratifs et techniques) selon canevas préétabli, outil PPSR.



Démarche EO

3. Concept de fusion

- Élaboration « dans les grandes lignes » de la fusion de communes, en décrivant les contours principaux, notamment l'intention stratégique et le positionnement de la commune fusionnée.

Méthode : ateliers via groupes de travail (resp. politiques, autres), modération via canevas préétabli.

Un **point de décision politique** peut en cas de besoin être intégré au processus à la fin de cette étape, afin de valider un passage à l'étape suivante en vue d'une fusion à neuf communes, ou en réorientant le processus vers des fusions « resserrées ».



Démarche EO

4. Convention de fusion / rapport technique / processus de décision politique

- Construction virtuelle de la commune fusionnée en termes de prestations, d'organisation de l'administration, de localisation et de consommation de ressources.

Méthode : ateliers via groupes de travail (resp. politiques, autres), modération via canevas préétabli.

- Établissement des états financiers prévisionnels et des autres éléments relatifs au projet (nom, armoiries, réglementation, etc.).
- Rédaction d'une convention de fusion, accompagnée d'un rapport technique.

Méthode : travail avec les responsables financiers, travail via groupes de travail et comité de pilotage.

- Accompagnement du processus de décision politique, avec la définition d'une stratégie pour la prise de décision par les autorités politiques ainsi que pour la votation populaire.

Méthode : travail avec le CoPil, responsabilité de la personne en charge de la communication.



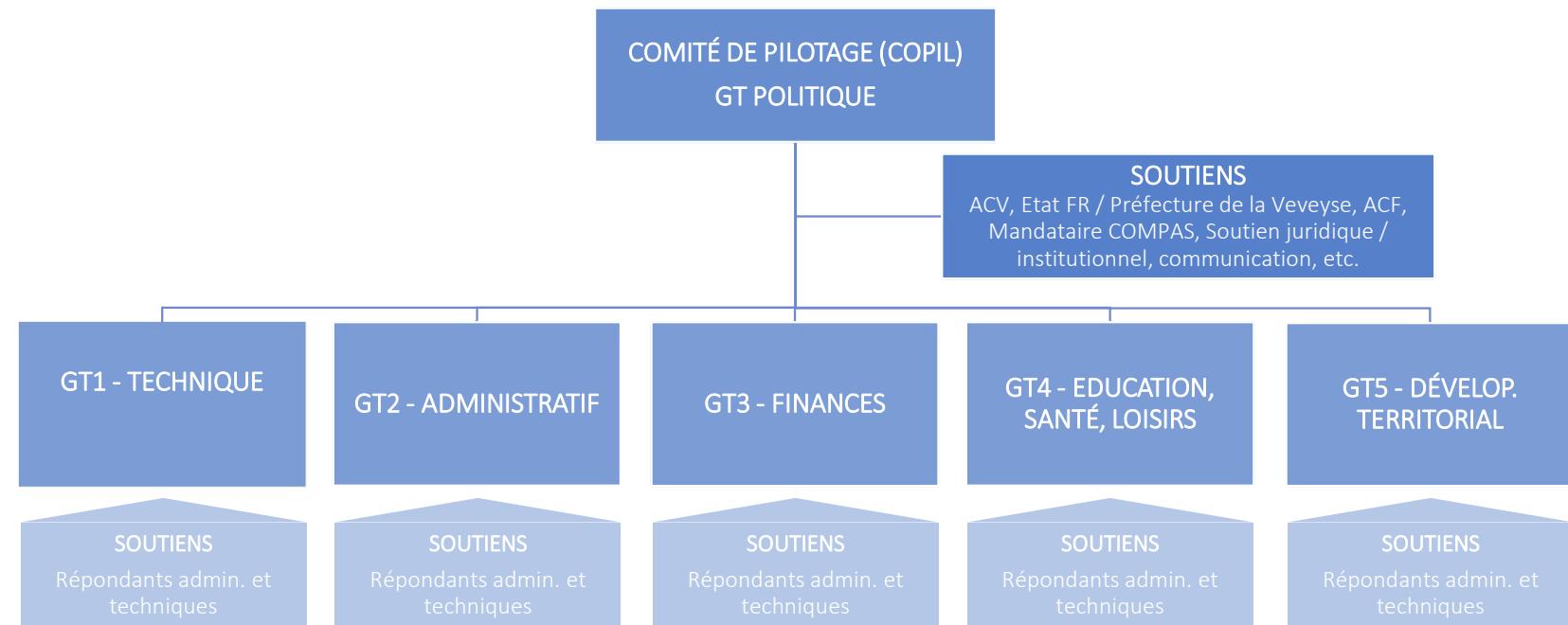
Macroplanning

Activités	Resp.	T1/2026			T2/2026			T3/2026			T4/2026			Remarques
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1. Mise sur pied du projet	Copil	X												
2. Etat de situation														
- Administrations communales	Compas		X	X	X	X								
- Autres éléments	Compas				X	X	X	X						
3. Concept de fusion														Le concept de fusion est livré au 31 décembre 2026
- Intention, positionnement, contraintes	Compas							X	X	X	X			
- Thèmes spécifiques	Compas								X	X	X	X		

En fonction du contenu du concept de fusion, un **point de décision** peut être introduit à ce stade et peut modifier les contours du projet (fusion à neuf communes, défection d'une ou de quelques communes, fusion resserrée).

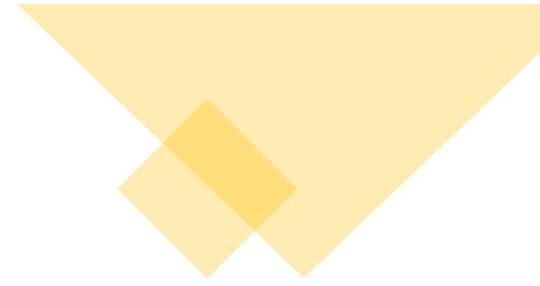


Organigramme de projet





Conclusion



Merci pour votre attention !

Questions / réponses

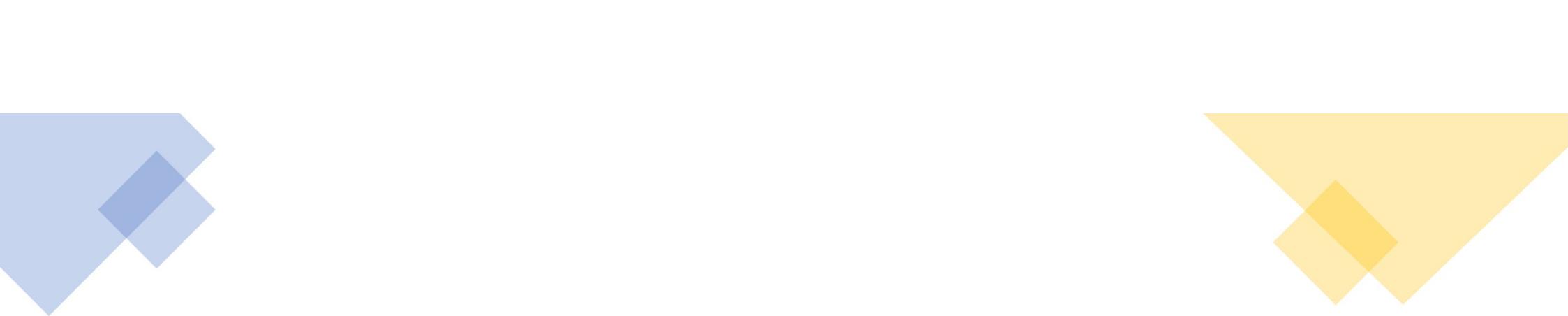


3. Message n° 8

Gouvernance régionale – crédit d’investissement supplémentaire

c. Discussion





3. Message n° 8

Gouvernance régionale – crédit d'investissement supplémentaire

d. Approbation de la dépense



10. Divers



Merci de votre attention et bonne soirée

